



Des équipes pluridisciplinaires assurant les expertises juridiques, opérationnelles, écologiques, d'animation, pour la réalisation du projet.



Un réseau **de + de 200 000 agriculteurs français** prêts à s'engager à réaliser vos projets en lien avec les enjeux territoriaux.



Un relais de **+ de 1 500 collaborateurs** présents dans **98 départements français**.

EPITERRE VOUS INTÉRESSE ?

1.

UN PREMIER CONTACT POUR IDENTIFIER VOS BESOINS

2.

UNE PROPOSITION TARIFAIRE PERSONNALISÉE

CONTACT

NATIONAL

Adélaïde VAN DER PLOEG

Coordinatrice FRANCE

a.vanderploeg@epiterre.fr

06 14 56 24 83

MATHIEU TOURNIER

Responsable commercial

mathieu.tournier@reseaufnsea.fr

06 62 23 52 70

LOCAL

www.epiterre.fr

11 rue de la Baume - Paris 8ème - FRANCE



BIODIVERSITÉ

Des services environnementaux adaptés aux territoires

Epiterre vous propose en tant qu'**entreprise, collectivité, association** de **construire des contrats avec les agriculteurs** du territoire pour **valoriser ou produire des services environnementaux**.

PRÉSERVATION DES SOLS



STOCKAGE CARBONE

QUALITÉ DE L'EAU



PRÉVENTION DES INONDATIONS



LUTTE CONTRE L'ÉROSION



POLLINISATION



ZONES HUMIDES





ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS,

vous souhaitez vous engager dans une **démarche RSE** et/ou recherchez un **projet de compensation écologique** adapté ?



NOTRE OUTIL : LE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE ENVIRONNEMENTAL

Une **offre d'accompagnement personnalisée clé en main** pour répondre aux besoins d'**expertise juridique** et de **gestion opérationnelle** de vos **projets environnementaux de territoires**.

(RSE, compensation écologique, carbone, projets indépendants).

Le **Contrat de Prestation de service environnemental** est un **acte juridique** conclu entre deux volontés libres, d'une part le client – acheteur du service environnemental (bénéficiaire direct ou indirect du service) et, d'autre part, l'agriculteur - fournisseur du service environnemental, créant des obligations : la **réalisation d'un service contre rémunération**.

FNSEA



UNE **VALORISATION ET RÉTRIBUTION** DES SERVICES RENDUS PAR LES **AGRICULTEURS** À LA SOCIÉTÉ



UN **MOTEUR DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE**



UN **LIEN SOCIAL ET INITIATEUR DE SYNERGIES ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES**



LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS

Les structures responsables qui prennent part à cette démarche pour préserver notre environnement.



LES AGRICULTEURS

Les agriculteurs volontaires qui s'engagent à développer et pérenniser des mesures écologiques sur une durée contractuelle.



EPITERRE PERMET D'ASSOCIER

LES ACTEURS DE TERRITOIRES

Les acteurs de territoires qui s'engagent à suivre et développer ces initiatives (écologues, syndicats agricoles, collectivités etc.)

UNE AGRICULTURE RESPONSABLE COMME SOURCE DE SOLUTIONS PAR SA CAPACITÉ À :

- ✓ Participer à la préservation des **paysages**
- ✓ Préserver et développer les **ressources de biodiversité**
- ✓ Produire une **alimentation de qualité et pérenne**
- ✓ Mieux gérer nos **ressources en eau**
- ✓ Lutter contre l'**érosion des sols et stocker le carbone**